

## **Violence physique**

Il s'agit d'agressions comportant l'utilisation de la force, ou bien de conduites de négligence, privation ou enlèvement.

Ce sont des bousculades, des coups, des coups de pieds.

Des blessures, des lacérations, des piqûres, des fractures, des brûlures.

Des tentatives d'étranglement.

L'action de traîner la femme par ses cheveux ou par d'autres parties de son corps.

L'agression de la victime avec une arme (couteau, revolver, etc).

Les blessures sur les animaux domestiques.

La rupture d'objets.